

CONCERTATION LOCALE DANS LES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



Expériences Prix de la participation 2024

Alizée Léonard, chargée de concertation chez EDF renouvelables, **Philippe Renier** du Grand Port Maritime de Bordeaux et **Patrick Lapouyade** du CPIE Médoc d'un coté, **Anne Sophie Charvoz**, chargée de concertation chez TotalEnergies et **François Delbard** des Pépinières Roserais et **Georges Delbard** sont venus nous présenter leurs démarches de concertation récompensées par le Prix de la participation 2024 dans la catégorie "Entreprises".

Le président du jury des Prix de la participation 2024, Marc Papinutti, également Président de la CNDP, a tenu à souligner la particularité de l'approche portée par les entreprises :

 **Les entreprises mettent en œuvre les projets « jusqu'au bout du territoire ». C'est-à-dire qu'elles territorialisent leurs démarches et vont chercher les publics cibles.**

 **En intégrant une approche participative, elles renforcent l'acceptabilité des projets et permettent à celles et ceux qui participent aux démarches de modifier en profondeur les projets concertés.**

ZOOM SUR LE PROJET D'EDF RENOUVELABLE : CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

Le projet de centrales photovoltaïques du Verdon a été porté conjointement par un acteur industriel (**le Grand Port Maritime de Bordeaux**), un acteur associatif et environnemental (**le CPIE Médoc**) et des énergéticiens (**EDF Renouvelables**). La dimension participative visait à ouvrir des espaces de dialogue avec l'ensemble des parties prenantes du territoire.

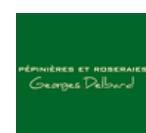


UN PROJET PORTÉ AVEC LES ENTREPRISES LOCALES



Le Grand Port Maritime de Bordeaux représenté ici par son directeur accès et aménagement, Philippe Rénier est un établissement public de l'État qui accueille environ 280 entreprises sur son territoire.

Le projet de développement de centrales photovoltaïques répond aux besoins des industries voisines du port, en quête d'électricité pour accompagner leur décarbonation. Actuellement, le projet de centrale est en cours d'examen par les services de l'État. Pour le Grand Port Maritime de Bordeaux, la concertation constitue un enjeu majeur, notamment pour associer la population et favoriser l'acceptation du projet.



CONCERTATION LOCALE DANS LES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Expériences Prix de la participation 2024



MÉDOC

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Médoc, représenté ici par Patrick Lapouyade est une structure associative qui regroupe un peu moins de 200 adhérent·es, des bénévoles actifs, des salariés et un conseil d'administration. Reconnue au niveau national, cette structure travaille à la facilitation de l'action commune dans les territoires et en particulier à la gestion d'espaces naturels pour le compte du Grand Port Maritime de Bordeaux et du Conservatoire du Littoral. Ils agissent sur un territoire de 1400 ha sur la pointe du Médoc auprès de publics très variés.



Le partenariat avec **EDF Renouvelables** et le **GPMB** permet d'aller au-delà des actions de sensibilisation à l'environnement menées jusqu'à présent par le CPIE en permettant des temps d'échange sur la durée, qui sont essentiels pour "faire territoire".

UNE CONCERTATION POUR DESAMORCER LES APPRÉHENSIONS



Avant de faire appel à EDF Renouvelables, le Grand Port Maritime de Bordeaux a pris le temps d'interroger le territoire : ses besoins, ses attentes, sa perception du projet. Après avoir identifié un site adapté avec la municipalité, il a lancé un appel à manifestation d'intérêt gagné par EDF Renouvelables pour sa capacité à intégrer dans le projet une véritable démarche de concertation.

Le projet s'inscrit, dans un territoire marqué par un passé industriel lourd, où persiste le sentiment d'une dette environnementale. En effet, entre la fin des années 1960 et celle des années 1980, plusieurs projets d'exploitation pétrolière ont profondément transformé le paysage et le tissu socio-économique local. Développer sur ce site une centrale photovoltaïque est à la fois symbolique et nécessaire pour une production tournée vers l'avenir.

C'est donc sur la commune du **Verdon-sur-Mer**, territoire à la fois rural et touristique, que le Port a su rassembler chasseurs, riverain·es et professionnel·les autour des enjeux environnementaux. Là où d'anciens projets avaient échoué, **la concertation a permis l'adhésion.**



CONCERTATION LOCALE DANS LES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Expériences Prix de la participation 2024

UN MEDIATEUR LOCAL POUR IDENTIFIER DES RELAIS, LE ROLE DU CPIE MEDOC

Le port est un acteur connu du territoire, et bien qu'il soit présent dans la vie quotidienne de la commune du Verdon-sur-mer, le lien entre la zone industrielle et le bourg n'est pas toujours évident. C'est pour cette raison et pour permettre la concertation que EDF Renouvelables c'est rapproché du CPIE Médoc, **un médiateur local qui accompagne** des démarches de projet sans émettre de jugement.



Pour s'assurer que la concertation s'adresse à tous les publics, le CPIE s'est rapproché des **relais locaux**. Cela a notamment permis de diffuser une information fiable tant aux habitant·es qu'aux touristes du territoire. La diversité des outils mis en oeuvre, les ateliers de réflexions et le travail d'aller-vers **sur le temps long** ont permis de faire de la concertation un véritable succès.

IMPACT DE LA CONCERTATION SUR LE PROJET ET LES HABITANT·ES

1/ REDIMENSIONNEMENT DU PROJET

Le projet est passé de 45 ha recouverts de panneaux à seulement 25 ha

2/ EVITER - RÉDUIRE - COMPENSER

Les habitant·es ont pu mieux comprendre la séquence ERC et ainsi faire évoluer l'implantation du projet

3/ IMPLANTATION PAYSAGÈRE

Grâce aux différents ateliers, les habitant·es ont pu choisir les essences, et identifier au mieux les zones d'implantation.

4/ RECONNEXION

La concertation a permis de retisser des liens entre le bourg, la zone portuaire et les écosystèmes locaux, tout en faisant émerger des pistes pour de futures démarches participatives. Le lien avec les habitant·es est entretenu dans la durée.

CONCERTATION LOCALE DANS LES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Expériences Prix de la participation 2024

PROJET DES PEPINIERES ET ROSERAIES GEORGES DELBARD AVEC TOTALENERGIES

Cela fait 90 ans que les Pépinières et Roseraies Georges Delbard sont implantées sur un terrain de 600 hectares dans l'Allier. Entre changement climatique et hausse des prix de l'énergie, l'entreprise s'est vue contrainte de délocaliser sa production pour arrêter de produire sous serre. Cependant pour continuer à valoriser le terrain désormais en friche, les Pépinières et Roseraies Georges Delbard se sont associées à TotalEnergies pour développer un projet d'agro-photovoltaïque dont les panneaux occuperont 10 à 15 % de la surface cultivable.



POURQUOI ET COMMENT IMPLIQUER LES ACTEURS LOCAUX ?



La concertation autour du projet des Pépinières et Roseraies Georges Delbard a été menée par les équipes internes de TotalEnergies, en s'appuyant sur deux piliers : l'entreprise elle-même, acteur historique du territoire, et les élus locaux, qui ont facilité le lien avec les habitant·es. En effet, ces acteurs étaient consultés pour la mise en place des actions de concertation et ont permis d'identifier au mieux les relais et personnes à associer. Cela a permis notamment de créer un partenariat avec les commerces de la ville, d'avoir un registre au sein de la Mairie ou encore d'obtenir un stand sur le marché, lieu de sociabilité et espace privilégié pour les échanges et ainsi toucher un maximum de personnes !

DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

La concertation s'est articulée en **trois temps** en mettant l'accent sur les préoccupations identifiées des riverains (l'implantation du projet, l'insertion paysagère et biodiversité).

1/ Des échanges avec les porteurs de projet : des visites de terrain et des rencontres avec les travailleurs de l'entreprise ont été organisées pour permettre à chacun de comprendre l'origine du projet

2/ Co-construction : des ateliers, des balades et des rencontres sur le terrain ont été organisés pour discuter ensemble des modalités d'implantation du projet.

CONCERTATION LOCALE DANS LES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Expériences Prix de la participation 2024

3/ Maintenir le lien une fois le projet déposé : grâce à des permanences, des supports d'information et une présence continue auprès des habitant·es.

Durant toute la durée de la concertation, l'écoute, le terrain et l'agilité ont été au cœur de la démarche. Les dispositifs de concertation ont ainsi pu être adaptés au fur et à mesure.

LES EFFETS & IMPACTS DE LA CONCERTATION

1/ INTEGRATION DES MESURES CITOYENNES AU PROJET



Les échanges ont abouti à l'intégration d'une vingtaine de mesures directement issues des contributions citoyennes.



2/ RECONFIGURATION DU PROJET

Certaines zones ont été déplacées pour préserver un sentier ou anticiper l'agrandissement du cimetière. L'intégration paysagère, repensée avec un lycée agricole, inclura à la demande des habitants le retour des roses, emblème de l'entreprise.

3/ DEVELOPPEMENT D'UN VOLET PÉDAGOGIQUE

En lien avec le collège, des actions de sensibilisation aux énergies renouvelables ont été mises en place. À terme, le site pourra être visité grâce à un circuit de randonnée revalorisé, jalonné de panneaux racontant l'histoire du lieu, de la commune et du projet.



LIENS UTILES

- [Replay du webinaire](#)
- **Documents :**
 - [Document de présentation du webinaire](#)
 - [Fiche expérience - GPMB, EDF Renouvelables, CPIE Médoc](#)
 - [Fiche expérience - Pépinières et Roseraies Georges Delbard, TotalEnergies](#)

@ contact@deciderensemble.com
🌐 www.deciderensemble.com

X [Décider ensemble](#)
in [Décider ensemble](#)